



Madame, Monsieur,  
Représentant au Comité Syndical

**Objet : Comité Syndical du 12 décembre 2019**

**PJ : Note de présentation / Etat de frais.**

Madame, Monsieur,

Caen, le 6 décembre 2019

Je vous convie à participer à la prochaine réunion du Comité Syndical qui se tiendra le **jeudi 12 décembre 2019 à 14h00 dans la salle Normandie de la CCI de Caen/St Contest** – 1 rue René Cassin à Saint Contest (accueil et élargement dès 13h30), selon l'ordre du jour suivant :

- **Actualités :**
  - Compte-rendu des décisions du Président en vertu des délégations du Comité Syndical,
  - Etat des adhésions et des transferts de compétences,
  - Agenda du Comité Syndical.
- **Finances :**
  - Rapports d'Orientations Budgétaires 2020 : Budget principal et budgets annexes,
  - Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours,
  - Engagement de crédits d'investissement avant les votes des budgets 2020.
- **Concession électricité :**
  - Convention pour un référentiel commun Terme I,
  - Convention dite d'expérimentation : diminution des pertes techniques.
- **Concessions gaz :**
  - Avenant n° 17 au contrat de concession historique gaz GRDF,
  - Avenant n° 4 à la convention de concession signée le 26 octobre 2007 avec PRIMAGAZ,
  - Avenant n° 5 à la convention de concession signée le 22 septembre 2005 avec PRIMAGAZ.
- **Eclairage Public :**
  - Retour sur la présentation en CLE du projet de nouveaux forfaits.

La note de présentation relative à cette réunion est jointe à ce courrier.

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président,

Jacques LELANDAIS

**COMPLEMENT DE LA NOTE DE PRESENTATION**  
**DU COMITE SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2019,**  
**JOINTE A CET ENVOI**

Au point **B – Finances** de l'ordre du jour de ce Comité Syndical du 12 décembre 2019, il vous sera proposé de rajouter 2 points supplémentaires, à savoir :

**B-4 – Subventions d'équilibre de la section de fonctionnement du Budget annexe Energies Renouvelables**

**B-5 - Subventions d'équilibre de la section de fonctionnement du Budget annexe Mobilité Durable**

Les budgets primitifs annexes « Energies Renouvelables » et « Mobilité Durable » 2019 votés au Comité Syndical d'avril dernier, voient leur section de fonctionnement affectée d'une subvention d'équilibre provenant du budget principal, respectivement de 150 000€ et de 400 000€

Au vue des bilans financiers constatés en 2019 pour ces deux budgets annexes, il s'avère nécessaire d'actualiser à la baisse le montant de chacune de ces subventions d'équilibre.

Les autres points inscrits à l'ordre du jour et présentés dans la note ci-jointe, reste inchangés.

Le Président,



Jacques LELANDAIS